

Sainte Croix Vallée Française, 30 janvier

2012

Objet : compte rendu et relevé de décision de la réunion de lancement de l'observatoire local de la biodiversité.

Personnes présentes :

Michel André, APPMA de Sainte Croix
Eric André, Association de chasse la Cévenole
Denis Estève, Association de chasse La Dauphinenque
Dominique Foubert
Raymond Ternat, Fédération de chasse du Gard
Anne Benon
Eric Devresse
Annie Goiset Pascal
Félicie Louf et Lucile Pantel, Association sur le chemin R.L. Stevenson
Alain Lagrave, Conservatoire départemental des sites lozériens
Jean-Yves Vallée
Sylvie Loup
Bérenger Rémy, Association Cogard
Franck Milan
Hubert Pfister, Président de la communauté de communes de la Cévenne des Hauts Gardons

Personnes excusées :

Frédéric Galle, ONF
Claire Moucot
Grégoire Gauthier, PnC,
Gérard Crouzat, Maire de Saint Etienne Vallée Française
Frédéric Jauvert, Coopérative forêt privée lozérienne et gardoise
Florian Caravéo et Valérie Prouha, Fédération de pêche de la Lozère
Jean-Laurent Heintz, Gard nature
François Jourdain, Smage des Gardons
Gilles Goillon
Francis Pastre
Valérie Quillard
Emeric Sulmont
Gregoire Gauthier
Bruno Barbanson

Rappel : cette réunion fait suite à une volonté de la communauté de communes de la Cévenne des Hauts Gardons et du Président du comité de pilotage du site Natura 2000 de la vallée du Gardon de Mialet de faire participer les personnes, qui ont des connaissances ou qui souhaitent acquérir des connaissances sur la faune et la flore locale, à l'acquisition d'informations sur les espèces et milieux naturels à travers la mise en place d'un observatoire local de la biodiversité.

Cette réunion a principalement permis de définir les fondements de l'observatoire à travers la définition de certains principes de fonctionnement pour les années à venir.

Luc Capon, chargé de mission Natura 2000, introduit la réunion en remerciant l'ensemble des participants. Il propose l'ordre du jour :

- Présentation des objectifs de l'observatoire
- Proposition de fonctionnement
- Discussion, débat et adaptation du fonctionnement par les personnes présentes sur la base des propositions.

L'objectif principal de la réunion est donc de faire des propositions d'objectifs et de fonctionnement, et de les adapter en fonction des débats et propositions faites par les membres présents.

1- Présentation de la proposition d'objectifs et de fonctionnement

Luc Capon, à partir d'une présentation projetée, rappelle que le périmètre concerné par l'observatoire correspond au périmètre du bassin versant de la vallée du Gardon de Mialet. (cf. présentation en annexe)

Il présente la proposition d'objectifs pour l'observatoire, soit :

- Valoriser les compétences locales sur la faune et la flore
- Contribuer de façon récréative à l'amélioration des connaissances locales sur la faune et flore
- Suivre l'évolution des connaissances
- Mettre en réseau les observateurs

Et la proposition de fonctionnement de l'observatoire :

- un coordinateur de l'observatoire : le chargé de mission Natura 2000,
- un découpage des catégories d'acteurs dans l'observatoire :
 - 1- *Observateurs spécialistes* : experts naturalistes dont c'est le métier : Association de protection et d'étude de l'environnement (Services de l'état spécialisés (ONEMA, PnC, ONCFS, ONF...), etc.
 - 2- *Observateurs non spécialistes* : individus ou groupes d'individus dont l'observation naturaliste est un loisir.
- la mise en place de groupes de travail thématiques (Eau, Flore et Habitats, Faune)
- deux types de participations à l'observatoire:
 - une participation libre par des observateurs qui apportent de l'information à l'observatoire de façon individuelle,
 - une participation encadrée, dans le cadre de la réalisation d'inventaires spécifiques,
- la mise en place de session de formation sur les espèces et les milieux naturels cibles,
- la production annuelle d'un rapport qui précise les actions menées et leurs résultats,
- la définition et la mise en place de règles de base à respecter dans le cadre de l'observatoire à travers la rédaction d'une Charte.

Dans la suite de la présentation, il évoque les espèces et les milieux naturels cibles, pour lesquels des besoins de connaissances sont nécessaires, les outils à construire pour le fonctionnement de l'observatoire et les différentes utilisations des informations récoltées dans le cadre de l'observatoire (Production de carte sur l'évolution des connaissances, rapport annuel de l'observatoire et état des connaissances, estimation de l'importance des habitats et des espèces, transmission des données aux partenaires, éléments de support pour la communication et l'animation auprès du grand public,...)

2- Questions/remarques/propositions.

M. Devresse et M. Milan s'interrogent sur l'intérêt de constituer des groupes de travail thématiques. La mise en place de groupes de travail thématiques obligerait les participants à choisir les espèces ou les milieux naturels sur lesquels ils souhaitent apporter leur contribution. D'autres personnes présentent le même point de vue et proposent qu'il n'y ait pas de groupes de travail thématiques mais que les observateurs participent librement aux recherches d'informations, en fonction des nécessités et de leur intérêt pour les espèces ou les milieux naturels cibles. Suite à la validation par l'ensemble, l'observatoire ne comportera pas de groupes de travail thématiques.

Une partie des personnes s'interroge sur le choix des espèces et des milieux naturels cibles proposées et notamment pourquoi les cibler. Luc Capon explique que les espèces et les milieux naturels choisis, parmi les 18 espèces et les 25 milieux naturels rares et menacés du site Natura 2000, sont les plus faciles à identifier par le plus grand nombre, sans être spécialiste. Il précise que ce ne serait pas judicieux d'intégrer les autres car cela demanderait aux observateurs qu'ils aient des compétences d'expertise poussées pour reconnaître ces espèces ou ces milieux naturels.

M.Devresse et Mme Benon demandent si les connaissances acquises dans le cadre de l'observatoire vont être utilisées pour des actions ultérieures de gestion pour préserver les milieux naturels et les espèces visées par l'observatoire. Luc Capon explique que ce n'est pas un élément affiché dans les propositions d'objectifs de l'observatoire. D'autres personnes interviennent et proposent que cet élément soit intégré dans les objectifs de l'observatoire afin que les personnes comprennent l'intérêt qu'il y a à participer à l'observatoire et notamment que leur contribution permettra de les préserver. Après l'accord de tous, cette proposition est retenue.

Jeannine Bourelly demande que soit intégré la châtaigneraie comme milieu naturel cible. Elle évoque l'opportunité de cet observatoire pour améliorer les connaissances et étudier les différents états de conservation de la châtaigneraie. Cette proposition est retenue. La châtaigneraie fera partie des milieux naturels cibles de l'observatoire.

Hubert Pfister propose que les personnes intéressées par l'observatoire puissent communiquer leurs relevés sur d'autres espèces que les espèces cibles qui ont été présentées, ceci dans le but d'intéresser le plus grand nombre à la démarche et demande qu'en tout état de cause il y ait une information montrant de quoi l'évolution des espèces cibles est le signe. La question est de savoir si les activités pratiquées permettent de maintenir ou non la biodiversité.

Mme Louf Félicie de l'Association Stevenson, demande si à travers cette association les randonneurs qui utilisent le chemin de Stevenson peuvent participer à la connaissance de

ce territoire. Elle explique que l'association réfléchit actuellement à des actions en faveur des randonneurs sur des thématiques environnementales. Luc Capon indique que la participation des randonneurs peut se mettre en place après avoir défini des espèces encore plus ciblées et très facilement reconnaissables ainsi qu'une méthode pour que les randonneurs puissent transmettre les informations qu'ils auront récoltées. Il propose de travailler avec elle dans ce sens si l'Association Stevenson retient ce type d'action.

M. Devresse propose que soient préparés des panneaux représentant les espèces et les milieux naturels cibles pour les présenter et les mettre à disposition des touristes dans les hébergements touristiques. Il explique que ces panneaux permettraient de les sensibiliser. L'ensemble valide cette proposition.

M. Lagrave propose que des fiches techniques par espèces et milieux naturels soient réalisées et transmises aux observateurs pour faciliter leur reconnaissance. Cette proposition est validée par l'ensemble et retenue.

M. Remy indique que la Cogard participe actuellement à un plan national d'actions en faveur de la Loutre et qu'une formation est organisée le 4 février 2012 à Saint-Chaptes sur la reconnaissance des indices de présence de cette espèce. Il propose de coordonner les actions du plan national d'actions avec Natura 2000 et que l'observatoire peut être un relais pour améliorer les connaissances sur cette espèce.

Luc Capon demande s'il est nécessaire de préparer deux types de formulaires (Format Papier et internet) pour la transmission des informations récoltées. L'ensemble propose que deux formulaires soient préparés afin que chacun ait le choix.

M. Devresse souligne que ces formulaires pourront être mis à disposition des touristes dans les hébergements avec les panneaux de présentation pour que, s'ils observent les milieux naturels ou les espèces cibles, ils aient la possibilité de transmettre leurs observations.

M. Lagrave demande si sur le site internet seront présentés les résultats de l'observatoire. Luc Capon indique que plusieurs pages seront consacrées à l'observatoire et les informations récoltées seront présentées sur le site internet du site Natura 2000. (<http://valleedugardondemialet.n2000.fr>)

Luc Capon demande si des personnes souhaitent participer à la construction de la Charte de l'observatoire. Charte qui a pour but d'encadrer la gestion des données récoltées par le réseau d'observateurs. Le groupe propose que le chargé de mission rédige une proposition de charte et que les membres de l'observatoire fassent une relecture des propositions et y apportent des modifications si nécessaire avant la validation définitive par tous.

3- Travaux à conduire en 2012 :

Luc Capon présente les espèces et les milieux naturels visés par une amélioration des connaissances en 2012 à travers des journées d'inventaire spécifique. Il s'agit pour les espèces : de l'Ecrevisse à pied blancs, la Rosalie des Alpes, le Petit rhinolophe et pour les milieux naturels : des sources pétrifiantes et des suintements temporaires rocheux.

En conclusion de cette réunion, Luc Capon remercie à nouveau les participants et indique qu'un compte rendu leur sera transmis.

Calendrier prévisionnel de l'observatoire pour 2012 :

Premier semestre 2012 : Diffusion des milieux naturels et des espèces cibles, préparation et diffusion des fiches techniques et des formulaires de saisies.

Entre mars et août: organisation d'une formation sur une ou plusieurs espèces ou milieux naturels cibles et de journées d'inventaire sur les espèces à étudier en 2012. Les journées d'inventaire ou de formation se dérouleront le samedi.

Pour fin 2012 : Préparation de la Charte et des panneaux de présentation des milieux naturels et des espèces et organisation d'une réunion avec les observateurs pour présenter la charte de l'observatoire et le bilan d'activité qui seront soumis à validation par les participants.